



\*

## ASSEMBLEE GENERALE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2021



### Etaient Présents :

- ✦ LEMAIRE Dorothee, *Présidente*
- ✦ SAINTY Dominique, *Vice-Présidente*
- ✦ MAES Jérémy, *Trésorier*
- ✦ CASTIGLIONE Vita, *Secrétaire*
- ✦ BURETTE J.François, *secrétaire-adjoint*
- ✦ BOUDRY Edwige, LEMAIRE Philippe, RECHE Claude, LOIRS Sylvie

### Etaient excusés avec pouvoir:

- ✦ Dr CACHERA Philippe, Dr DOUBLET Mathilde, GODON Madison, Dr MORLIGHEM Bernard, PREVOST Françoise, VASTRA Céline

### Instances :

- ✦ C.A.P.H : Mrs RYNCKELYNCK Jean-Paul, Emmanuel HINFRAY
- ✦ Mairie de Denain : Mrs DERHAL Akim et CARTA Bruno

### Secrétaire de réunion :

- ✦ CASTIGLIONE Vita



La Présidente accueille les différents membres et remercie les représentants :

- ✓ de la C.A.P.H : Mr RYCKELYNCK Jean-Paul, Vice-Président de la Commission Sports et Mr HINFRAY Emmanuel de leur soutien surtout financier
- ✓ de la ville de Denain : Mr DERGHAL Akim, adjoint aux sports et Mr CARTA Bruno pour leur aide ainsi que leur écoute quant à la réalisation de nouveaux statuts

Elle propose un tour de table afin que les nouveaux membres puissent faire connaissance :

- ✓ Sylvie LOIRS : retraitée, ancienne élue de Douchy en Santé, souhaite s'investir pleinement dans une association comme celle de la Médecine du Sport ⇒ aime et pratique le sport
- ✓ Edwige BOUDRY : représentante de l'E.A.D, s'occupe des « baby », elle rappelle que l'E.A.D est un partenaire privilégié de l'Association SPORT depuis de nombreuses années. Mr HINFRAY se souvient que Me BOUDRY a bénéficié des formations de la C.A.P.H
- ✓ Claude RECHE : entraîneur d'athlétisme
- ✓ Philippe LEMAIRE : kiné de formation bientôt à la retraite. S'est occupé de sportifs notamment en rééducation et souhaite s'investir avec son épouse

- ✓ J.François BURETTE : ancien Président, trésorier-adjoint pendant quelques mois puis secrétaire-adjoint depuis la dernière Assemblée Générale extraordinaire dédiée à l'élection d'un nouveau Bureau
- ✓ Mr Emmanuel HINFRAY, responsable sports de la CAPH
- ✓ Mr Jean-Paul RYCKELINCK, Vice-président de la Commission Sports de la CAPH et maire d'Haveluy
- ✓ Jérémy MAES : infirmier au C.M.S depuis Août 2013, encore en activité comme infirmier en Chirurgie Ambulatoire à Denain  
Est devenue Trésorier lors de l'Assemblée extraordinaire du 1<sup>er</sup> Juin 2021
- ✓ Vita CASTIGLIONE, infirmière vacataire depuis Juin 2010, a repris le poste vacant de secrétaire au C.M.S de Saint-Amand en Mai 2018 ainsi que celui de Denain à la suite de l'arrêt maladie de la secrétaire en Mai 2019  
Est devenue Secrétaire lors de l'Assemblée Extraordinaire du 1<sup>er</sup> Juin 2021
- ✓ Dominique SAINTY : Est investie dans l'Association depuis plus de 20 ans et a participé activement avec les Drs CUVILLIER et GRIGNET à la mise en place d'un réseau de C.M.S pour la CAPH avec l'aide de Dorothee puis de l'agrément Plateau Technique, a toujours pris en charge les différents dossiers de demandes de subvention et des statuts actuels  
En 1994, à la demande de Mr REMY, directeur de l'Hôpital, s'était déjà occupé des 1<sup>ER</sup> Statuts et depuis sa retraite s'investit de plus en plus  
Secrétaire depuis 2002, est devenue Vice-Présidente en 2021

La Présidente avance que Mme LOIRS ne peut voter. De plus elle avait précisé à la secrétaire que vu le contexte actuel, sa candidature serait étudiée ultérieurement.

La Vice-Présidente précise que les courriers de candidature (lettre de motivation et cotisation) ont été donnés avant la réunion de bureau du 29 Juin sous l'application des statuts actuels bien que le Bureau ne soit plus au complet.

J.François intervient car les candidatures, effectivement, ne sont pas arrivées en temps.

La Vice-Présidente est surprise car, lors de la précédente Assemblée Générale, des cotisations ont été réglées avec retard (le jour même) ainsi que des pouvoirs ont été acceptés. Cette fois, la demande était bien antérieure à la réunion de Bureau du 29 juin et a été cooptée comme le prévoient les Statuts en cours.

La Présidente ayant rencontré le Dr SARRAZIN ajoute que ce dernier s'interroge sur son rôle en tant que vice-président médical. Il lui demande néanmoins la procédure pour intégrer le bureau et réfléchit à la proposition.

## **BILAN d'ACTIVITES 2020**

Un bilan d'activités a été remis à chaque Membre présent : La Présidente énumère le personnel figurant sur le bilan. La Secrétaire précise que 2 infirmières assurent également le Secrétariat à tout de rôle.

La Vice-Présidente reprend l'évolution de l'activité.

Il est constaté :

- ✓ Un effondrement de l'activité dû en grande partie à la crise sanitaire : On a connu une fermeture de 2 mois par respect des règles de sécurité liées au COVID mises en place par le Centre Hospitalier de Denain
- ✓ Un nombre non négligeable d'annulations sur Saint-Amand par les sections sportives scolaires en raison de la fermeture des collèges et lycées
- ✓ Les histogrammes font apparaître un nombre très faible de féminines.  
Mr HINFRAY s'en étonne car il y a de plus en plus de clubs féminins à la C.A.P.H. Il se demande si l'information est faite aux clubs.

La Vice-Présidente observe que les sportives font leurs examens ailleurs quant à l'information, les clubs de la C.A.P.H sont régulièrement contactés en passant par les mairies C.A.P.H

- ✓ Les histogrammes moins de passages en raison de la crise :
  - disciplines liées aux clubs phare sur le territoire (basket, athlétisme, foot, futsal, natation etc...)
  - Niveaux : national liés aux clubs locaux, haut niveau (athlètes sur liste ministérielle)
  - Examens : le total est de 790 examens délivrés, certains au sein des 2 structures, ou dans l'Hôpital même voire dans les cabinets de ville par manque surtout de matériel (écho, panoramique ...)
  - Mr HINFRAY s'inquiète de la tarification des examens notamment pour les sportifs extérieurs à la CAPH et les athlètes sur liste ministérielle  
La secrétaire du CMS applique le forfait alloué par les Fédérations donc : règlement intégral  
La subvention doit permettre, pour les sportifs de la CAPH, une prise en charge de la part du CMS plus en adéquation avec la réalité

### **ACTIONS DE PREVENTION 2020**

Une seule action a pu être réalisée en Janvier avant les différents confinements et la fermeture des Etablissements scolaires : Intervention par le Diététicien à l'Ecole Notre Dame des Anges de St Amand.

### **COMMUNICATION en 2020**

Une affiche a été réalisée rappelant les différentes prestations délivrées par les 2 structures de Médecine du Sport de Denain et de Saint-Amand

Avec un gros travail de recherche des nouvelles Ligues des Hauts de France, des clubs et athlètes de haut niveau et ainsi l'élaboration d'un fichier auquel a participé Claude RECHE ce qui a permis d'envoyer l'information sur l'ensemble du territoire et de la nouvelle Région.

Un compte Facebook a été ouvert sur lequel la podologue et le Diététicien interviennent régulièrement en délivrant de nombreux conseils

### **INVESTISSEMENT 2020**

Du matériel informatique a dû être remplacé notamment :

- Denain : 1 portable pour la CS de podologie, ce qui permet à Mme GODON d'effectuer ses prestations sur les terrains de sport (ou piscine) et éviter des déplacements multiples pour les clubs
- Denain : 1 imprimante couleur pour l'impression des épreuves d'effort.
- St Amand : 1 imprimante laser noir et blanc
- St Amand : les 2 ordinateurs ont dû être changés car problème de réseau et pris en charge par l'Hôpital de St Amand

A signaler que le nouvel Ergocard a été commandé fin Décembre grâce à la subvention de l'A.N.S. Le solde a été réglé grâce à la subvention de la Région début 2021 (*car il fallait fournir une facture acquittée pour l'obtenir*) et à une participation en fonds propres de l'Association.

### **BILAN FINANCIER 2020**

Effectué par J.François BURETTE, il liste les différentes dépenses et recettes :

- ✓ L'achat d'un nouvel Ergocard entamé fin 2020 et le reste sur 2021
- ✓ 3 mairies octroient une subvention
- ✓ Les recettes proviennent des Fédérations et des clubs
- ✓ La partie la plus importante des dépenses (46%) concerne le personnel

Mr HINFRAY avance qu'on est sur un bilan identique. Mr BURETTE demande si dans ce bilan figurent les salaires de Décembre y compris les congés payés ainsi que la facture du comptable.

Dominique confirme que tout est inclus (congés payés, comptable) quant aux salaires de décembre, le personnel n'a pas été payé sauf un médecin. Le point financier a été effectué par l'ancien Président.

## **PROBLEMES et DYSFONCTIONNEMENTS**

La Présidente reprend la liste des difficultés vécues par l'Association détaillée sur le bilan d'activités remis à chacun :

- ✓ Revoir l'organisation : statuts, règlement intérieur, etc...
- ✓ La baisse d'activités impose de réduire les dépenses sur certain postes afin de nous permettre de l'augmenter sur d'autres
- ✓ Recentrer nos priorités sur le sportif pour plus d'accessibilité au CMS en utilisant justement les subventions
- ✓ Le recrutement de médecins, et le changement du matériel médical vieillissant
- ✓ Veiller à une trésorerie positive

## **AVENIR 2021**

- ↳ Après l'Ergocard, il devient urgent de changer l'Ergocycle (+ de 18 ans)
- ↳ Sur les encouragements de l'ancien Président malgré la démission du Comité, La secrétaire du CMS Dominique a effectué une demande au titre de l'A.N.S. avec la thématique Sport/Santé – Développement de l'activité physique et sportive dans une logique de santé  
La Vice-Présidente a le plaisir d'informer l'assistance qu'une subvention vient d'être accordée d'un montant de 10.000 € pour le remplacement de l'Ergocycle  
Maintenant il faut monter un dossier auprès de la Région pour le complément mais valait mieux attendre les élections afin de rencontrer le bon interlocuteur  
Autre condition : il faut faire de la prévention sur le terrain et le projet prévoit de s'appuyer sur un club et de cibler les collèges et lycées ⇒ Education à la Santé ⇒ le jeune doit se prendre en charge  
Edwige BOUDRY confirme que ce projet rejoint celui de l'E.A.D et que le club est partant
- ↳ Prévoir aussi le remplacement de l'ordinateur du secrétariat qui héberge le module Team Santé pour tous les autres ordinateurs (consultation en réseau)  
Une panne priverait tous les postes informatiques d'accéder au dossier médical commun avec l'incertitude de l'installer à nouveau

## **PREVISIONNEL 2021**

Dans ce document le remplacement de l'Ergocycle y figure. J.François BURETTE conteste la répartition des coûts et rappelle les règles d'octroi des subventions à hauteur de 50 %. La partie de l'Ergocard par la Région a été ainsi prévue: d'un coût prévisionnel de 32.000 €, une subvention de 16.000 € avait été allouée en 2019 et reportée sur 2020

Le coût d'acquisition a baissé car pas compatible avec le tapis et l'Ergocycle, on a dû renoncer à un module. La facture est passée à 29.700 € avec une prise en charge de la Région de 14.853 €



J.François BURETTE demande pourquoi le montant des aides municipales est plus élevé en 2021 : Dominique SAINTY précise que la Mairie de Bouchain a promis une aide de 500 € (promesse de Mr ZIENTEK présent à l'Assemblée Générale du 7 octobre 2020)  
La Présidente informe qu'elle pense également obtenir une aide des Mairies d'Hordain et de Lieu St Amand.

J.François BURETTE demande pourquoi les cotisations sont avec « Recettes Diverses » et que l'on doit avoir toujours le même intitulé. Dominique prend note.

Puis il enchaîne sur les dépenses de personnel comme à St Amand qui sont moins importantes en 2021. Dominique rappelle qu'avec la crise sanitaire, le manque de médecins évoqués en début de séance, que les consultations ont été regroupées sur Denain en 2020 et 2021  
Pour faire la jonction entre 2020 et 2021, il demande où apparaît le solde de l'Ergocard ?

Dominique SAINTY avoue son oubli, elle s'était concentrée sur le nouvel équipement et c'est la 1<sup>ère</sup> fois qu'elle présente une acquisition sur 2 exercices, de surcroît soldée mais précise que ces montants apparaissent dans la comptabilité 2021. Mr HINFRAY l'informe qu'ils doivent figurer aussi dans le budget Prévisionnel car risque de déséquilibre.

La Secrétaire demande qui doit se charger de la présentation du Budget Prévisionnel ?  
J.François BURETTE répond que c'est au Trésorier mais qu'il n'a plus de son ni d'image depuis quelques mois.

Il prête des propos à Mme SAINTY en adoptant un ton geignard sur le fond de roulement. Mme SAINTY réplique que d'abord ce n'est pas sa façon de s'exprimer et précise que dans certains cas si on n'utilise pas complètement une subvention on peut se voir réduire l'année suivante ou rembourser la différence. Elle rappelle aussi que lorsque la Région et le Département ont voulu faire des économies, les C.M.S du territoire ont connu le retrait de leur soutien financier sans qu'on s'inquiète de l'avenir et de l'existence de ces structures.

Mr Burette, appuyé par Mr Hinfray, lui rappelle que toute association a la possibilité d'avoir un fond de roulement équivalent à 2 mois d'activité.

La Secrétaire rappelle à J.François Burette que depuis plusieurs mois, il n'y a plus de Trésorier ni trésorier-adjoint. Que c'est l'ancien Président et Dominique qui se sont chargés d'assurer la gestion et le fonctionnement du C.M.S. Elle avance que c'est dommageable d'attendre l'Assemblée Générale pour faire remarquer qu'il y a des erreurs. Elle se demande si ce n'est pas volontaire. Surtout devoir reprogrammer une A.GLE et repousser le versement de la subvention.

Dominique SAINTY précise que lorsqu'on lui demande comptes et documents, elle les fournit. Elle regrette qu'on a découragé son ancien collègue Freddy de nous rejoindre car il lui a été toujours de bons conseils sur la comptabilité de l'Association.

Dominique SAINTY reconnaît cette erreur et propose de présenter rapidement un autre budget prévisionnel. Une prochaine Assemblée Générale est prévue pour la présentation du Bilan Prévisionnel.

La présidente et Edwige BOUDRY l'encouragent à se rapprocher du comptable. Sylvie LOIRS propose, gentiment, son aide en qualité d'ancienne responsable des Finances

Mr RYCKELINCK intervient en précisant que les guerres de clocher ne l'intéressent pas, mais seulement la finance.  
Il confirme à J.François BURETTE qu'il peut y avoir un fond de roulement et que cela ne viendra pas impacter la subvention.  
Tout doit apparaître dans un budget car eux aussi sont contrôlés.

## NOUVEAUX STATUTS

Une proposition de nouveaux statuts a été remise à chacun. Dorothée LEMAIRE en fait la lecture et invite les Membres présents à s'exprimer

- ✓ Article 6 : l'ancienneté est proposée à 3 mois. Titre Président, Vice-Président
- ✓ Article 7 : on retire la phrase en vert
- ✓ Article 9 : 7 à 17 membres – on retire la phrase en vert
- ✓ Article 10 : rétribution – on garde mandaté par le Président
- ✓ Article 12 : Périodicité. La procuration peut se faire tant qu'il y a le quorum avant
- ✓ Article 17 : vote et procuration ⇒ une seule procuration par personne approuvé par Mr HINFRAY
- ✓ Article 26 : Libéralités  
Le choix du comptable est effectué par le Bureau. On garde la ligne verte

Les Nouveaux Statuts sont soumis au vote :

↳ Contre : 0                      ↳ Abstention : 0

↳ *Les Nouveaux Statuts sont adoptés à l'unanimité des Membres présents*

## ELECTIONS

Les dernières élections datant du 1<sup>er</sup> Juin dernier, il est décidé qu'il n'y aurait pas de nouvelles élections du Bureau. Par contre, la Présidente souhaite l'élection d'un Trésorier adjoint, indispensable à la bonne gestion des finances

Mme LOIRS propose son aide car c'était son emploi avant la retraite. La Présidence avance les nouveaux Statuts qui l'empêchent de se présenter avant 3 mois. La Vice-Présidente rappelle le texte : « ne peut voter mais pas ne peut se présenter au bureau ».

Mr RECHE se présente mais la Vice-Présidente informe que ce dernier n'est pas à jour de sa cotisation 2021 ni Mr BURETTE. La Secrétaire s'étonne qu'ils aient voté les nouveaux Statuts sans être en règle.

Après s'être acquittés de leur cotisation, le vote peut avoir lieu :

↳ Pour : 7 voix                      Contre : 6 voix

- ↳ *Pas de nouvelles élections du Bureau*
- ↳ *Mr RECHE est élu à l'unanimité Trésorier-adjoint*

Une réunion est prévue pour la représentation du Budget Prévisionnel 2021 validé par l'expert-comptable : *Mardi 28 Septembre 2021 à 18 heures*

### **FIN DE REUNION à 21 heures**

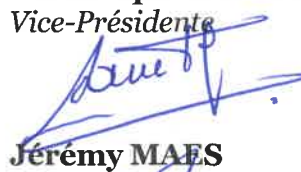
**Dorothée LEMAIRE**  
Présidente



**Vita CASTIGLIONE**  
Secrétaire



**Dominique SAINTY**  
Vice-Présidente



**Jérémy MAES**  
Trésorier

